

Sortir de la crise laitière

L'agriculture suisse traverse une période difficile à l'instar d'autres secteurs de l'économie. Pratiquement toutes les productions agricoles ont subi des baisses de prix depuis le début de l'année. La situation est particulièrement grave dans le domaine de la production laitière, le prix du lait écoulé dans le canal de l'industrie laitière a baissé de plus de 20 centimes depuis le début de l'année 2009, il se monte à environ 54 centimes actuellement. Cette effondrement plonge près de deux tiers des familles paysannes jurassiennes dans l'embarras, voire dans la précarité pour les plus faibles d'entre-elles.

Cette situation résulte, pour une part, d'une offre trop abondante et d'autre part, d'une détérioration complète du marché du lait au niveau international. La libéralisation de la politique agricole suisse n'est pas étrangère à la situation de surproduction qui touche notre pays. L'abandon du contingentement laitier au 1^{er} mai 2009 ne permet plus de gérer l'offre de manière efficace. Le contexte du marché avec d'un côté 27'000 producteurs et de nombreuses organisations qui font face à quelques transformateurs et seulement deux grands distributeurs n'est pas favorable aux producteurs de lait. En effet, dans les conditions actuelles même si une grande majorité de producteurs sont favorables à une gestion efficace de l'offre, une très faible minorité en empêche le fonctionnement.

Dans le contexte actuel, il est nécessaire que le Conseil Fédéral participe à la recherche d'une solution idoine. Une force obligatoire pour la gestion des volumes en mains des producteurs permettrait d'adapter l'offre aux besoins du marché sans coût supplémentaire pour la Confédération et sans conséquence négative pour l'industrie laitière.

Nous demandons au Conseil Fédéral de fournir aux producteurs ce nouvel instrument afin d'assurer une gestion efficace des volumes. Nous le prions également de prendre des mesures urgentes afin de sortir la branche laitière de cette situation. Les moyens d'existence de nombreuses familles paysannes dépendent de ces mesures et peuvent aussi s'inscrire dans l'effort de relance économique que poursuit la Confédération.

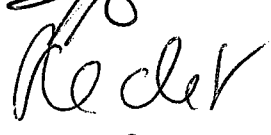
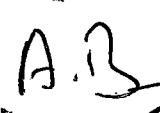
ACCEPTÉE

L'auteur :

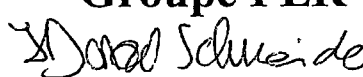
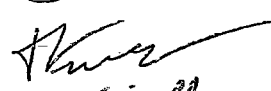
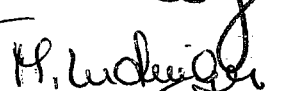
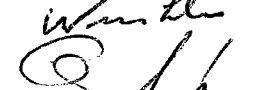
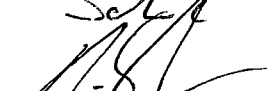
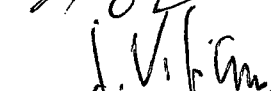
Jean-Paul Lachat



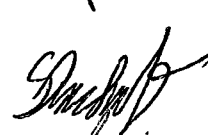
Groupe PDC-JDC

 G. Mittermair
 J. Chaff
 R. de la
 A.B.
 J. Chaff
 J. Chaff

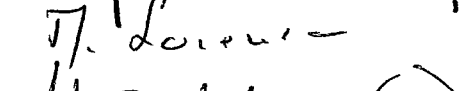
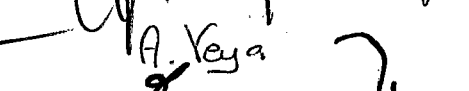
Groupe PLR

 D. Schneider
 H. Kuster
 H. Kuster
 S. H. Kuster
 J. V. Kuster
 J. V. Kuster

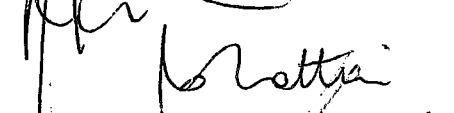
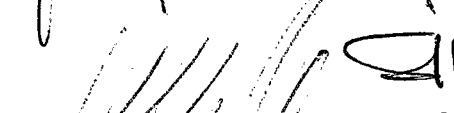
Groupe UDC

 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff

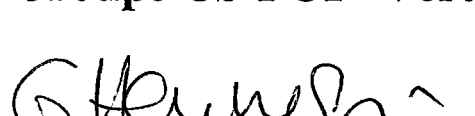
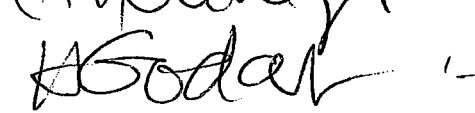
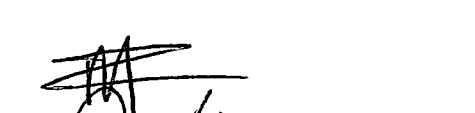
Groupe PS

 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff

Groupe PCSI

 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff

Groupe CS-POP+Verts

 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff
 J. Chaff